

I — OBJET DE LA NORME

La présente norme a pour objet de spécifier le vocabulaire et les caractéristiques des tourets en bois pour conducteurs et câbles isolés, destinés au marché métropolitain.

II — VOCABULAIRE**TOURET (*)**

Appareil destiné à l'enroulement, au transport et à la pose des conducteurs et des câbles isolés.

TAMBOUR

Élément central cylindrique du touret sur lequel on enroule le conducteur ou le câble.

JOUES

Éléments latéraux circulaires supportant le tambour, destinés à permettre le déplacement du touret au sol par roulage et à maintenir le conducteur ou le câble enroulé sur le tambour.

TIRANTS

Tiges d'acier filetées aux deux extrémités, destinées à assembler les joues au tambour du touret.

JANTE

Partie périphérique de la joue.

CERCLE

Ferrure appliquée sur le pourtour de la jante de la joue.

LOGEMENT DU DOIGT D'ENTRAÎNEMENT

Trou ménagé dans la joue du touret et destiné à recevoir un axe ou un doigt du dispositif mécanique d'entraînement du touret.

GORGE

Embrèvement circulaire pratiqué dans la joue, côté face interne, et dans lequel s'encastrent les douves du tambour.

DOUVES

Éléments en bois galbés au rayon du tambour et en constituant la paroi cylindrique.

RENFORT DE TAMBOUR

Disque en planches clouées sur la face interne de la joue, de diamètre égal au petit diamètre de la gorge, destiné à supporter les douves du tambour.

(*) Dans certains cas, les tourets sont appelés « bobines ».

TROU CENTRAL

Trou traversant les joues et les renforts de tambour en leur centre, destiné au passage de la barre supportant le touret lors de l'enroulage ou du déroulage du conducteur ou du câble.

PLAQUE

Plaque métallique, de forme généralement carrée, percée d'un trou au diamètre du trou central et fixée au centre de la face externe de la joue pour renforcer et protéger l'entrée du trou central.

PLAQUE-TUBE

Variante de plaque comportant en son centre un tube entrant dans le trou central.

RAYON D'ENTRAÎNEMENT

Distance entre l'axe du touret et l'axe du logement du doigt d'entraînement.

LARGEUR UTILE D'UN TOURET

Distance entre les faces internes des joues du touret.

Ne pas utiliser les expressions : « largeur entre joues », « largeur entre flasques », etc.

CAPACITÉ D'UN TOURET

Volume de la couronne comprise entre les joues et le tambour.

CONTENANCE D'UN TOURET

Longueur maximale de conducteur ou de câble d'un type déterminé pouvant être enroulée sur le touret.

CHARGE UTILE D'UN TOURET

Masse maximale de conducteur ou de câble que peut supporter le touret.

TYPE D'UN TOURET

Appellation liée aux caractéristiques du touret.

Exemples :

types XBN, EBN, HBN...

LARGEUR HORS TOUT D'UN TOURET

Largeur maximale d'encombrement du touret, plaques, écrous, extrémités des tirants etc, compris.

III — CLASSIFICATION

Les tourets sont classés en dix types, en fonction du diamètre des joues :

Type	Diamètre des joues D en millimètres	Capacité en mètres cubes
XBN	600	0,05
ABN	750	0,12
BBN	900	0,21
CBN	1 050	0,28
DBN	1 200	0,47
EBN	1 400	0,62
FBN	1 650	0,84
GBN	1 900	1,61
HBN	2 200	2,26
IBN	2 600	3,29

IV — DÉSIGNATION

Un touret en bois pour conducteur ou câble isolé se désigne par :

- son nom;
- son type;
- l'indication de la variante 13 A ou 13 B (chapitre V-C) adoptée;
- éventuellement, pour les modèles GBN et au-dessus, la disposition des douves à faces latérales orientées;
- éventuellement, sa teinte;
- la référence à la présente norme.

Exemple de désignation :

Touret pour câble EBN 13 A, bleu, NF B 55-007.

V — CARACTÉRISTIQUES

A — NATURE ET QUALITÉ DES BOIS (*)

Les essences à utiliser pour la fabrication des tourets en bois sont :

- le sapin, l'épicéa et le douglas;
- le pin maritime et le pin sylvestre.

Le bois sera partiellement sec : humidité comprise entre 15 et 20 % (**).

Seront admis les nœuds sains, adhérents, de diamètre maximal inférieur au tiers de la largeur de la planche.

B — CONSTITUTION

Les tourets en bois pour conducteurs et câbles isolés sont constitués essentiellement par un tambour muni de deux joues circulaires fixées à ses extrémités, perpendiculairement à son axe.

C — DÉTAILS DE CONSTRUCTION (Voir figure, page 10 et tableau, page 11)

- 1 — Les joues du touret sont constituées par deux ou plus rarement trois épaisseurs de planches dressées et rabotées sur la face externe.
- 2 — Les planches extrêmes des joues devront avoir une largeur de :
 - 120 mm au moins pour les types XBN et ABN,
 - 150 mm au moins pour les autres types.Les autres planches devront avoir 120 mm de largeur au moins.
Les planches, croisées à 90°, sont assemblées à joints plats par clouage, le lit de planches de la plus forte épaisseur étant placé à l'extérieur.
Les têtes de clous sont situées côté face interne de la joue et noyées dans le bois de 2 à 3 mm.
Les pointes doivent dépasser de 10 à 15 mm l'épaisseur de la joue, puis être rabattues et noyées dans le bois.
- 3 — Les clous sont disposés en circonférences concentriques, à 80 mm environ d'intervalle sur chacune d'elles. Chaque planche extérieure doit recevoir au moins deux clous.

(*) Sur demande, les bois employés pour la fabrication des tourets peuvent être traités en vue de les protéger contre les attaques d'insectes ou de microorganismes.

(**) L'humidité sera vérifiée en pratique à l'aide d'un hygromètre à électrodes; en cas de contestation, seule sa détermination suivant la norme NF B 51-004 fera foi.